http://saintseverincharente.over-blog.fr/

Janvier 2013

Saint-Séverin

Sud Charente

Bulletin d'Informations Séverinois n° 19

Éditeur responsable : Alain RIVIERE, Maire
Rédaction : Stéphanie FAVRAIS, Josie MERZEAU, Alain RIVIÈRE
Mise en page : Stéphanie FAVRAIS
Impression : Graphi France , La Couronne
Tirage : 500 exemplaires
Crédits photos : Stéphanie FAVRAIS, Patrick GALLES, Alain RIVIÈRE

SOMMAIRE

Le marché du jeudi

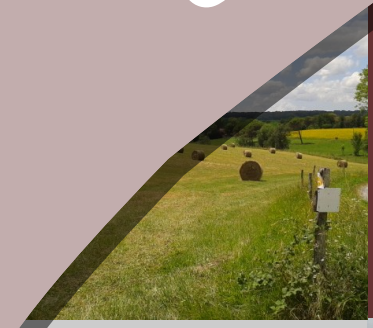

Chemin de Puygiraud

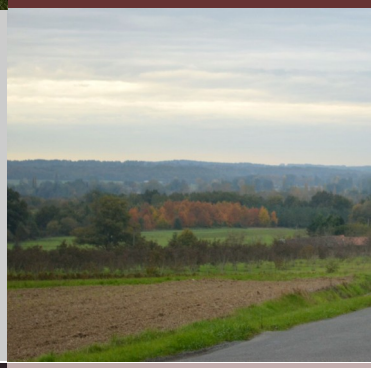

direction Nabinaud

la Mairie de Saint-Séverin

EDITORIAL Page 3

ÉTAT CIVIL Page 4

LA VIE DE LA COMMUNE Pages 5 à 21
- Les vœux du Maire p. 5
- Reportages photos p. 6
- Le recensement de la population p. 7
- La numérotation des rues p. 8 et 9
- La voirie p. 10
- Les travaux divers p. 11
- Le cimetière p. 12
- Le personnel et le matériel p. 13
- L'aménagement du bourg p. 14
- Quelques projets 2013 p. 15
- Les brèves p. 16 à 19
- Le Relais de Services Publics p. 20
- La communication p. 21

LES TOUT PETITS Pages 22 et 23

L'ÉCOLE Pages 24 et 25

LES JEUNES Pages 26 et 27

LES ENTREPRISES Pages 28 et 29

LES ASSOCIATIONS Pages 30 à 33

LES P'TITES INFOS Pages 34 et 35

Le mot du Maire

ÉDITORIAL

2012, année de transition pour notre commune

2012 n'a pas été marquée par des chantiers spectaculaires qui auraient pu perturber votre quotidien, elle restera pour ma part une année très importante en raison de nombreux changements dans le personnel et par conséquent dans l'organisation des services.

Au premier rang de ceux-ci, je veux citer le départ en retraite d'une des « personnes incontournables de notre institution communale ». *Josie*, après 37 ans (et un mois) passés à servir 4 maires successifs, 7 conseils municipaux différents, a fait valoir ses droits à la retraite. Il va être difficile de se passer de ses compétences, de sa parfaite connaissance du territoire et des administrés. Mais, cette transition a été préparée, en formant et organisant le travail de Claire GUIMARD-MILLARET et Valérie LABAT-GARANS. Désormais autonomes et polyvalentes, elles vont assurer le service avec engagement et détermination.

Stéphanie FAVRAIS a, quant à elle été recrutée pour animer le Relais de Services Publics. Outre des qualités d'écoute et d'accueil, Stéphanie maîtrise parfaitement les outils informatiques et de communication.

Tout au long de l'année, nous avons accompagné le chantier des écoles sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays d'Aubeterre : travaux importants, par leur envergure, par les bouleversements dans l'organisation des cours et par leur coût (370 000 €), mais rendus indispensables pour réhabiliter cette « passoire thermique » des années 60. Nous avons aujourd'hui des locaux bien isolés, fonctionnels, lumineux et intégrant les préconisations obligatoires de l'accessibilité handicap.

Je veux souligner ici les bienfaits de l'intercommunalité. Cette réalisation est bien entendu financée par la commune à travers le transfert des charges, elle n'aurait pas eu cette ampleur, si elle avait été entreprise par la commune *seule*. *C'est bien la dynamique mis en route par la Communauté de Communes*, autour des écoles du canton qui a permis l'aboutissement du projet.

2013 sera l'année de l'intercommunalité

Puisque j'évoque l'intercommunalité, qu'il me soit permis de vous faire part de mon engagement sans réserve de voir aboutir en 2013 la fusion des Communautés de Communes de Chalais, Montmoreau et Aubeterre. C'est un projet d'organisation de notre territoire du Sud-Charente tout à fait pertinent qui permettra de maintenir les services à la population et de lutter contre la désertification de nos communes rurales. Ce projet ambitieux, porté par les élus, a connu quelques heurts mais je ne doute pas que les considérations, d'ordre personnel ou partisan, sauront se dissiper pour avancer dans l'intérêt général du territoire.

Alain Rivière

« Il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter nos meilleurs voeux pour l'année 2013 »

L'état civil

MARIAGES

Le 05 mai	Toby BRIDGHAM et Melissa COOK
Le 14 mai	Michel LE GRELLE et Anne GODART
Le 16 juin	Cynthia DUPONT et Sébatien GAUTHIER
Le 16 juin	Marine HOULIER et François NICOLAS
Le 04 juillet	Vittoria SPILLE et Peter GRUBB

NAISSANCES

Le 19 février	Luna BAPTISTE née à SAINT MICHEL, fille de Belinda BAPTISTE domiciliée Place du Marché
Le 24 avril	Florian LAVAUD né à SAINT MICHEL, fils de Félicia CANDIDAT et Fabrice LAVAUD domiciliés Route d'Aubeterre
Le 8 novembre	Camille LE MERCIER, née à PERIGUEUX, fille de Matthieu LE MERCIER et Angélique CHARENTON domiciliés Les Granges
Le 11 novembre	Jade NAFFRICHOUX née à SAINT MICHEL, fille de Muriel JARRON et Philippe NAFFRICHOUX domiciliés Rue des Sources

DÉCÈS

Le 21 décembre 2011	Richard LEGROS, 63 ans, domicilié Grand'Rue
Le 15 janvier	Nicole GELINARD, 76 ans, domiciliée Le Colombier
Le 17 janvier	Coraline DURU, 13 ans, domiciliée Aux Joumières
Le 7 février	Octave GUIMARD, 93 ans, domicilié Le Colombier
Le 28 février	Gabriel DOURNOIS, 86 ans, domicilié rue des Volubilis
Le 11 mars	Lucienne AUFFRAY, 84 ans, domiciliée route de Ribérac
Le 12 mai	Germaine NEBOUT, 92 ans, domiciliée le Maine Morand
Le 22 mai	Stephen BLACKMAN, 61 ans, libraire à Grand'Rue
Le 7 juin	Michel CHARLES, 62 ans, domicilié Les Patinets
Le 8 juillet	Corato PATRICOLA, 62 ans, domicilié Grand'Rue
Le 2 août	Paul MOULIN, 84 ans, domicilié Chez Coutelier
Le 3 septembre	Dimitri CALIMINTZOS, 29 ans, domicilié rue du Porche
Le 18 septembre	Hélène BEAUFUMÉ, 85 ans, domiciliée route d'Aubeterre
Le 19 novembre	Patricia PERRIER, 42 ans, domiciliée le Cuq
Le 21 décembre	Jean JUILLARD, 80 ans, domicilié Chez Montet

Le 21 décembre
Décès de
Jean JUILLARD

Jean JUILLARD est né à Saint-Séverin le 28 juillet 1932. Apprenti au garage de Jean BRETONNET, il quitte la commune très jeune pour une carrière dans la gendarmerie. Juste retraité, il accepte de consacrer du temps à la commune de Saint-Séverin. Conseiller Municipal en mars 89, il est élu Maire la même année, et sera renouvelé dans cette fonction en 1995 jusqu'en mars 2001. 12 ans passés à la tête de la collectivité. C'est notamment lui qui portera, entre autre, la réalisation de l'assainissement collectif de Saint-Séverin. Jean JUILLARD a servi sa commune en maire intègre, disponible, à l'écoute de ses concitoyens. Pour ces années d'engagement, il mérite toute notre reconnaissance. Nos condoléances à Maryse et à toute sa famille.

Les voeux du Maire - Le départ de Josie

Cette année, les vœux de la municipalité de Saint-Séverin ont pris un relief particulier en raison du départ à la retraite de Josie Merzeau, inamovible secrétaire de mairie depuis 37ans. Alain Rivière, le maire de ses dernières années de travail, la connaît bien. « J'ai rencontré Josie pour la première fois le 16 septembre 1962, se souvient-il. C'était à l'occasion de notre entrée en sixième au Groupe d'observation dispersée d'Aubeterre. »

Josie Merzeau a été employé du Trésor Public du 1er novembre 1971 au 30 octobre 1975. Elle a ensuite intégré le secrétariat de mairie de Saint-Séverin en remplaçant Michel Montigaud. Recrutée par Michel Plantivert, elle a successivement travaillé avec Robert Bureau, Jean Juillard et Alain Rivière dont elle est la remplaçante au Conseil Général. Elle a servi 7 conseils et rencontré 101 conseillers municipaux.

A son professionnalisme, à sa connaissance des dossiers, Josie Merzeau a toujours su ajouter un brin de fantaisie. Ses collègues se souviendront des fous rires, des moments de convivialité. Elle parle aussi des réunions de Conseil où elle ne pouvait se taire. « J'ai souvent ramené ma fraise, commençant par « je sais que je n'ai rien à dire, mais je vais le dire quand même », n'oubliant jamais que je n'étais que secrétaire... »

Elle a souhaité aussi être bénévole associative. « Je ne pouvais pas envisager de vivre ici sans participer pleinement à la vie de la commune. ». Elle fut tour à tour président de Comité des Fêtes, coordonnatrice du Téléthon, présidente de la crèche Babibulle. La communauté de communes a permis aussi un rapprochement des secrétaires du secteur. « J'ai été la plus jeune, je suis devenue la plus âgée mais toujours sans doute la plus indisciplinée, la plus douée pour provoquer l'hilarité générale. »

La secrétaire de mairie, qui est passée avec bonheur de la machine à écrire avec retour chariot manuel et ruban bicolore à l'ordinateur et aux logiciels parfois capricieux, va maintenant se consacrer à elle-même et à sa famille puisqu'elle va entrer très prochainement dans la catégorie des jeunes grands-mères.

Jean-Luc Tenant,
Charente libre du 06/01/2013

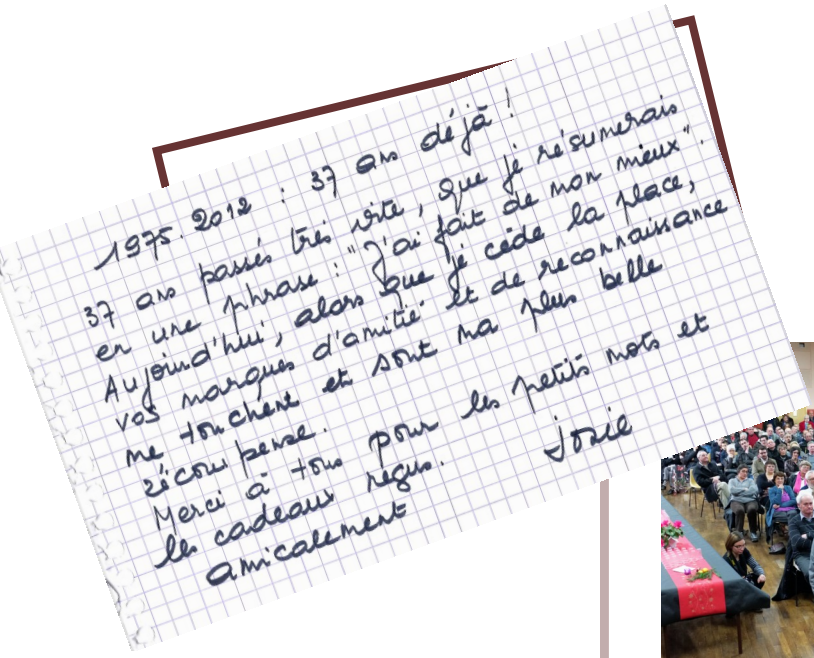

Reportages photos

L'épisode neigeux en février 2012

Les inondations en avril et mai 2012

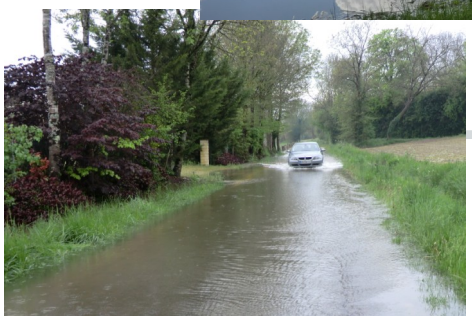

Le recensement de la population

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Jean

a été désigné(e) comme agen

Cette carte n'est valable que
contrôle d'exhaustivité de l'en
2013.

L'enquête de recensement
loi n° 2002-276 du 27 février
obligatoire.

À St Séverin

Cachet de la mairie

Le maire
~~ou le président~~
~~de l'établissement public~~

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame Carine

a été désigné(e) comme agen

Cette carte n'est valable que
contrôle d'exhaustivité de l'en
2013.

L'enquête de recensement
loi n° 2002-276 du 27 février
obligatoire.

À St Séverin

Cachet de la mairie

Le maire
~~ou le président~~
~~de l'établissement public~~

Le dernier recensement de la population de Saint-Séverin date de début 2008.

Il est désormais organisé tous les 5 ans, il est donc prévu **du 17 janvier au 16 février 2013.**

Le territoire de la commune est divisé en 2 districts :

- Le DISTRICT 003 au Nord d'une ligne formée par le CD 17 et la RD 709 sera recensé par **Carine TELEMAQUE**.
- Le DISTRICT 004, au Sud d'une ligne formée par les mêmes voies sera recensé par les soins de **Jean MONTHAUDIE**

Les agents recenseurs sont formés à cet effet, ainsi que Josie MERZEAU qui assurera la coordination communale.

Une carte d'AGENT RECENSEUR avec photo et cachet de la mairie est remise à chacun d'eux, ils devront la présenter sur demande. Il y a toujours dans cette période des personnes qui profitent de l'occasion pour monter des escroqueries (surtout en ville, à la campagne tout le monde se connaît, pratique moins courante et moins facile). En cas de doute, n'hésitez à appeler la Mairie.

Entre le 04 et le 11 janvier, lors d'une première tournée, les agents recenseurs ont déposé une notice d'informations dans votre boîte aux lettres.

Depuis le 17 janvier, ils passent dans les foyers pour y déposer ***une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant au foyer***. En cas de difficultés les agents recenseurs peuvent vous aider à les compléter ou les compléter à votre place, mais vous devrez toujours les contrôler et les signer. Les agents recenseurs sont tenus à la plus grande confidentialité.

Nous vous demandons de leurs réserver le meilleur accueil et de faciliter leur travail ; ils ont chacun plus de 200 foyers à visiter et un minimum de temps pour le faire. Nous insistons sur le fait que :

- **malgré les idées reçues, tous les renseignements recueillis sont confidentiels et qu'en AUCUN CAS, le fichier de la population n'est recoupé avec celui des impôts, des différentes taxes ou de la CAF.**
- **chaque personne compte. Il est important pour la commune de vous faire recenser, car le chiffre de la population conditionne le versement de différentes dotations qui servent à la réalisation des investissements de la commune et donc à l'amélioration de notre quotidien.**

INFO

Le chiffre INSEE de la population légale de Saint-Séverin :

- **au 01/01/2012 = 831 personnes (811 + 20 comptées à part (mineurs scolarisés, personnes âgées hospitalisées)**
- **au 01/01/2013 = 837 personnes**

La numérotation des rues du bourg et

rue de la Pavancelle

Il est définitivement révolu le temps où les familles s'installaient durablement au même endroit, où le facteur connaissait chaque personne, où le médecin de famille vivait avec et au rythme de la population.

Pour gagner en temps et en efficacité, il est désormais indispensable pour les services de secours, la Poste, les services de livraison, de pouvoir très rapidement localiser et identifier les individus.

C'est donc pour tenir compte de l'évolution dans l'organisation de la vie quotidienne de la population, que le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de travailler sur la numérotation des rues et le regroupement des lieux-dits.

Depuis quelques années, chaque construction nouvelle a pris le nom de la parcelle de terre sur laquelle elle est édifiée, multipliant ainsi les lieux-dits pour atteindre le chiffre énorme de 73.

Aussi, le conseil municipal décide :

- de nommer les rue et place du village qui ne le sont pas encore,
- de renommer celles qui auraient des noms à consonances identiques.
- de grouper les « nouveaux lieux-dits » (issus des constructions nouvelles) pour les rattacher aux plus anciens.

C'est ainsi qu'après un important travail en collaboration avec la Poste, toutes les habitations de chacune des voies et places de l'agglomération de la commune vont être numérotées.

☞ de nommer « **RUE DU PERIGORD**», la RD 709 dans la traversée du bourg, à partir du carrefour du CD17 (route d'Aubeterre) et de la RD 709 (route de Montmoreau) jusqu'à la sortie de l'agglomération direction RIBERAC

☞ de nommer **« RUE DU CHAMP DE LA LOUVE** », la voie communale n° 115 de la parcelle ZE 239 (Geoffroy) à la parcelle ZE 161 (Blin) vers le village de l'Epine

☞ de nommer « **RUE DE LA GARENNE** », la voie communale n° 120 de la parcelle ZE 239 (Geoffroy) à la parcelle ZE 109 (Thévenin) vers le Brandeau

☞ de nommer « **IMPASSE DES GRANGES** », la voie communale n° 7, de la parcelle ZE 118 (Boy) à la parcelle A 1358 immeuble DUMAS

☞ de nommer « **RUE DES ECOLES** », de la « rue de la Pavancelle » à la VC 3, parcelle A 1449 (Gady/Arquet) à la parcelle ZN 91 (pointe Milhac face au lotissement La Champagne)

☞ de nommer « **RUE DU GRAND PORTAIL** » à partir de la « rue des Ecoles » au carrefour de la VC 101 et de la « rue du Condroz » (entrée sud lotissement La Champagne)

☞ de regrouper les hameaux : « Buisson Rond, Les grands Champs des Charriers, Font Bujeaune, le Virolet, la Baillie » sous l'appellation **« LE BUISSON ROND** »

☞ de regrouper les hameaux : « la Jartre, le Maine Morand, la Combe du Puy d'Orimon » sous l'appellation « **le MAINE MORAND** »

☞ de regrouper les hameaux : « la Chapelle, la Champagne, la Pierrière (partie route du Ménéclier) » sous l'appellation « **la CHAMPAGNE** »

☞ de rassembler les hameaux : « le Guintrin, boîte aux lettres SPILLE, la propriété ALLARDYCE » sous l'appellation **« LE GUINTRIN** »

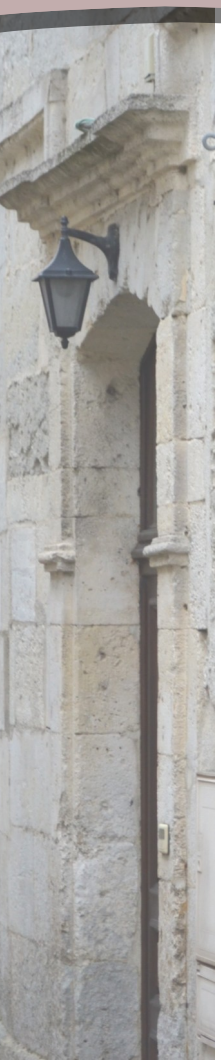

rue de la Pavancelle

- de regrouper « les Gâtines, Champ Daumier » sous l'appellation « **LES GATINES** »
- de nommer « **CHEZ MONTET** » à partir de la parcelle ZH 42 (Herron) au village de Chez Montet
- de nommer **« l'HOUME** » à partir de la RD 709 en montant vers le bois « des Gravières » des 2 côtés de la voie (VC 127)
- de nommer « **RUE DE LA CARREFOURCHE** », la VC 121 y compris la VC 313 « placette » et d'en numéroter les habitations
- L'habitation TAUPY parcelle ZE 147 sera désormais « **ROUTE DE MONTMOREAU** » et numérotée comme telle
- Deux hameaux de la commune sont nommés « Maison Neuve ». *Celui situé au Nord -Ouest de la commune, qui concerne la parcelle bâtie ZA 78 (Terracol), s'appellera désormais* « **CHAMP DE GRELET** », l'autre hameau portant le même nom (Maisonneuve) est inchangé et concerne les parcelles bâties de la section ZC
- La parcelle actuellement dénommée « Champ de Grelet » située à l'Ouest du village du « **ROULE** » prendra désormais la dénomination de ce village
- La parcelle ZO 123 (Courrèges) jusqu'alors appelée « chez Jamet », se nommera désormais « **LE PETIT FONTAUBAN** », ainsi que toutes les parcelles bâties ou à bâtir situées de part et d'autre de la RD 458 dite « route de Pillac »
- Les parcelles bâties ou à bâtir situées de part et d'autre de la VC 117, vers le village de Chez Merlet, demeurent sous la dénomination « **LE GRAND FONTAUBAN »**
- de nommer « **IMPASSE DES PATINETS** », la voie qui dessert les habitations du village des Patinets et d'en numéroter les habitations
- de **procéder à la numérotation des habitations dans tous les villages de la commune**, en tenant compte des modifications apportées ci-dessus.

La commune achètera courant 2013, les plaques nécessaires à cette numérotation, et en assurera la pose en concertation avec chaque propriétaire.

Les foyers seront informés par la poste de leur adresse exacte. Ils devront la répercuter sur les documents administratifs au fur et à mesure des demandes ou des changements (de cartes grises par exemple).

En raison de l'attachement de certaines personnes aux appellations employées jusqu'à maintenant, elles sont autorisées à les mentionner en complément de la nouvelle adresse.

UN EXEMPLE

Une personne qui habiterait actuellement « Les Grands Champs des Charriers » et deviendrait « le Buisson Rond », pourra écrire son adresse de la façon suivante :

M. XYZ
3 Le Buisson Rond
16390 Saint-Séverin

ou

M. XYZ
Les Grands Champs des Charriers
3 Le Buisson Rond
16390 Saint-Séverin

La voirie

Les travaux de voirie

Depuis l'entrée de Saint-Séverin dans la CDC du Pays d'Aubeterre, la voirie communale est confiée en délégation de maîtrise d'ouvrage à la CDC.

Celle-ci fait un appel d'offres pour choisir l'entreprise qui effectuera les travaux sur l'ensemble du canton. En 2012, l'entreprise SCOTPA a obtenu le marché.

La CDC encaisse la subvention du Conseil Général et récupère la TVA (à hauteur de 15.482%). Le reliquat est demandé à la commune de Saint-Séverin.

Un **nouveau programme de voirie** sera prévu en 2013, suivant les dommages à la voirie recensés par la commission.

Saint-Séverin vu du ciel

Voirie 2012 TTC	**34 559.97**
Subvention FDAC 2012	- 4 758.55
TVA récupérée par la CDC	- 5 350.57
Frais parution	+ 177.21
Participation Saint-Séverin 2012	**24 628.06**

Détail des voies traitées 2012	TTC
impasse des coquelicots	**4 891.64**
« chez Forçat »	**1 475.86**
Les gâtines	**2 652.73**
rue des Granges	**2 731.07**
cabinet médical	**466.44**
carrefour "chez charrier"	**2 140.84**
« rue des Volubilis »	**1 425.63**
« rue du Temple »	**1 650.48**
Lotissement « la Champagne »	**10 353.53**
parking école	**4 114.24**
chez coutelier	**1 650.48**
Chez montet	**873.08**
Route de l'Auzonne	**133.95**
	34 559.97

Le tracteur de P.Fauvel durant l'épisode neigeux

La convention avec le Département en cas d'épisode neigeux

Épisode neigeux de février 2012 : quasiment 8 jours d'isolement. Il faut que les « mauvaises » expériences servent et ne se reproduisent pas.

Il est bien évident (et normal) que dans ces occasions extrêmes pour notre région, les services du Conseil Général privilégient le traitement des grands axes plutôt que les voies secondaires qui desservent les petites communes. Il est également évident que la commune seule n'a pas les moyens, matériel et humains pour déneiger son territoire plus les voies départementales.

Afin d'être plus réactif dans sa mission de service public, le Département souhaite améliorer l'organisation de la voirie hivernale. Une convention sera passée avec les collectivités les autorisant à intervenir sur le réseau routier départemental (pour Saint-Séverin, les routes d'Aubeterre, de Montmoreau, de Ribérac et de Pillac).

Le conseil municipal accepte de conventionner avec le Département, d'autant qu'en prévision de futurs épisodes neigeux, Saint-Séverin a déjà acheté, une des 3 lames de déneigement mises en vente par les services du département pour 800 € TTC. Elle sera adaptée sur un des tracteurs de la commune par le garage Marcadier. Ainsi, les agents interviendront plus rapidement et plus efficacement pour désenclaver les départementales citées plus haut, puis les rues et les hameaux, lors d'importantes chutes de neige.

Un « deal » qui engage la commune et lui confère des responsabilités supplémentaires, mais qui ne peut qu'apporter un plus, pour la sécurité des habitants (en permettant l'accès des services de secours), et pour la poursuite de l'activité des entreprises avec, par exemple, la circulation des camions qui desservent la société AHLSTRÖM ou qui alimentent le SPAR.

Les travaux divers

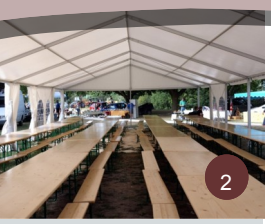

Elagages 1

Au début de l'année, le conseil municipal, après avoir consulté plusieurs entreprises, a choisi de confier différents chantiers d'élagages (platanes de la guinguette, arbres place du Marché, place de la Poste et rue de la Pavancelle) à l'entreprise « AUPRES DE MON ARBRE » pour 1 112.28 €.

A l'occasion de ce chantier, une démonstration de broyage des branches par un **broyeur** prêté par CALITOM a été organisée en présence des maires des communes voisines. La possibilité de l'achat mutualisé d'un tel matériel par la CDC pour mise à disposition des communes est alors envisagée. Ce matériel d'un coût de 21 000 € peut être subventionné à 80 % par le Conseil Général et CALITOM.

Tous les maires du canton se sont réunis à la CDC et **ont confirmé leur intention d'acheter ce matériel** dont la dépense sera inscrite au budget 2013.

Guinguette 3

L'**assainissement** : Pas simple, l'assainissement à la guinguette, puisque l'endroit cumule les deux « inconvénients » d'être en zone inondable et en zone NATURA 2000. La mise aux normes était en revanche absolument nécessaire pour se conformer à la loi, éviter la pollution et ne plus avoir à subir les « débordements intempestifs» des fosses. Après mise en concurrence, l'entreprise LE MERCIER de Palluaud, dûment habilitée, a réalisé les travaux pour un montant de 5 456 €.

L'**électricité du bâtiment** a été révisée par l'entreprise Hervé GAY qui a réparti la distribution sur 3 phases au lieu d'une et a réalisé le branchement des sanitaires suite aux travaux d'assainissement

Les **barrières** : Le matériel a été fourni par l'entreprise ADEQUAT pour un coût de 3 537 €, meilleur rapport qualité/prix après consultation de plusieurs entreprises. Les barrières ont été posées par les agents communaux. Mickaël LAFRAIE a réalisé les trous pour un coût de 735,54 €.

Chapiteau 2

Si une question a fait débat au sein du conseil municipal, c'est bien celle de l'**achat d'un nouveau chapiteau** (ou tivoli), appelez-le comme vous voulez.

Avant de prendre une décision, le conseil municipal a étudié (et résolu) toutes les interrogations sur le sujet :
- *nombre personnes abritées* : 320 (contre 160 dans l'ancien tivoli)
- *personnes en charge de la location et de la manutention* : en raison de la complexité du montage, seuls les agents communaux et les élus pourront le manipuler.
- *stockage du matériel* : aux ateliers communaux
- *location aux associations et/ou aux autres communes* : pour l'instant, la location qu'elle quelle soit n'est pas prévue, l'utilisation sera réservée à la commune de Saint-Séverin.

Après un débat long et animé, un vote à main levée a donné le résultat suivant : 10 élus POUR l'achat de l'abri de loisirs et 2 abstentions. Le Conseil Municipal a définitivement acté l'achat de ce matériel.

Il a depuis été commandé auprès de la société LAURALU pour un coût de 18 195,94 € TTC.

Il a été installé pour la fête des battages 2012, en même temps que des tables et bancs flambants neufs (pour un coût de 7223,84 € à la société Adequat) à la satisfaction des utilisateurs et des convives.

Plantations à la halte nautique

On peut reprocher au site de la **Halte Nautique**, par ailleurs idyllique, de ne pas être assez ombragé pour y pique-niquer certaines chaudes journées d'été. Aussi, **21 arbres** de 3 essences différentes (aulnes, frênes et ormes) **ont été plantés** à la saison pour un coût de 1 593,97 € HT. Les arbres ont été fournis par la SARL l'ILE AUX FLEURS et les trous effectués par l'entreprise DEON.

Le cimetière

Le colombarium

Le goudronnage des allées

Les travaux

Le respect dû aux défunts, à leurs familles et la préservation des sépultures passe par l'entretien permanent et par la propreté du cimetière.

C'est ainsi qu'en 2009, le conseil municipal a fait l'acquisition d'une parcelle nécessaire à son agrandissement. La même année, les allées et la clôture de la partie neuve ont également été réalisées.

La facilitation des démarches dans des moments douloureux, passe par des monuments adaptés aux besoins et aux pratiques nouvelles (columbarium, caveau en attente d'une concession, ossuaire …),

Il était donc normal qu'en 2012, le conseil, dans ses prévisions budgétaires, choisisse de terminer l'opération « cimetière » par :

► ***dans la partie ancienne*** :

- le reprofilage et le revêtement des allées détériorées par les intempéries, suivant qu'elles sont piétonnes ou empruntées par des véhicules ;
- le recouvrement granit de l'ossuaire et du caveau d'attente (en cours)

► ***dans la partie neuve*** **:**

- l'achat d'un columbarium

► *enfin, et* ***dans le but de sécuriser l'accès au cimetière****, l'aménagement du parking extérieur.*

Ces différents travaux ont été l'occasion de procéder à l'hydrocurage du réseau d'eaux pluviales ainsi que le raccordement au réseau d'eau de la partie neuve du cimetière. Le conseil général a pris à sa charge les avaloirs le long de la RD 17.

L'identification des sépultures et des personnes inhumées

Un registre des concessions vendues existe à la mairie. Par contre, les personnes inhumées dans chacune des concessions n'ont jamais été consignées. Il est de ce fait souvent compliqué pour le secrétariat d'informer les familles à la recherche de leurs ascendants.

Après s'être renseigné auprès de Mairies dotées d'un outil aussi pratique que performant, le conseil municipal a décidé de confier à l'entreprise ELABOR, spécialisée dans l'étude topographique des cimetières, la recherche des concessions et des personnes inhumées dans notre cimetière.

Dans un premier temps, il a été fait appel à quelques bonnes mémoires qui connaissent bien la commune et les sépultures. Les renseignements récoltés lors de cette approche, pourront éventuellement être complétés par les descendants des familles. Ils seront ensuite répertoriés et les tombes numérotées. L'ensemble sera numérisé (mis sur ordinateur).

Le secrétariat pourra donc mettre à jour le logiciel au fur et à mesure des inhumations, et renseigner à tout moment les particuliers.

Travail de fourmis mais avancée remarquable qui va faciliter le travail du secrétariat, rendre service à la population et protéger la mémoire collective. Ce projet va coûter 11 693.29 € TTC.

Le règlement

En raison de ces importants travaux, et pour éviter toutes dégradations des allées, contestations et réclamations, les interventions des entreprises dans le cimetière seront désormais planifiées. Un document a été conçu à cet effet et un état des lieux avec photos de l'environnement proche devra impérativement être réalisé AVANT et APRES les travaux par un élu et signé par l'entreprise.

Le coût

Pour l'ensemble des travaux et aménagements, une dépense de l'ordre de 65 033,98 € TTC est prévue, alors qu'une subvention d'environ 13 000 € du Conseil Général est attendue.

Après mise en concurrence, l'entreprise DUPUY de St Privat des Près a réalisé les allées pour 34 203,20 € TTC et le parking pour un montant de 7 968,95 € TTC.

Le columbarium en granit rose prévu pour 12 familles et 2 urnes par case a été fourni par l'entreprise GRANIMOND pour une somme totale de 9 401,76 € TTC (6 241 € HT plus 1 620 € HT pour la pose)

Des devis ont été sollicités pour l'ossuaire et le caveau d'attente, mais le choix n'est pas encore effectué.

Le personnel et le matériel

Vous remarquerez que certains agents sont privilégiés par rapport à d'autres, et les engins pas forcément en rapport avec la taille de leur utilisateur ☺

Les jeux du parc

L'Emploi Avenir

La commune de Saint-Séverin a décidé de participer à **l'effort national contre le chômage**, et à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification de jeunes sans emploi. Le conseil municipal a donc décidé le recrutement d'un jeune en Emploi Avenir. Pour ce faire, une annonce a été passée sur le site du Pôle Emploi de la Charente mi Janvier 2013. S'agissant de la population des moins de 25 ans, la Mission Locale de Barbezieux (☎05 45 78 34 60) assure le suivi des demandes. Sont concernés : les jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans (moins de 30 ans en cas de handicap) à la date de la signature du contrat de travail sous certaines conditions d'éligibilité. Pour les connaître, voir le lien ci-joint. Dans le doute, demander à leur référent Pôle Emploi.
http://www.arftlv.org/Fiches-techniques/Aides-embauche/563/Emplois-avenir/

Le poste pourrait être ouvert au 1er Mars 2013

La tondeuse John DEERE 1

La superficie des espaces verts à entretenir se multiplie alors que le nombre des agents est inchangé. Il faut dans ces conditions leur offrir un matériel adapté aux besoins, pour travailler vite et bien.
Le leasing de l'ancienne tondeuse John DEERE terminé a été l'occasion d'acquérir un matériel plus puissant, rendu encore plus performant par l'ingéniosité des agents qui y ont adapté un aspirateur.

Coût de cette tondeuse : 28 678.93 € HT, diminué de la reprise de l'ancien matériel de 12 000.00 €. La différence est financée par un prêt de 24 000 € à taux 0% sur 4 ans.

Les jeux du parc 2

Les 2 - 6 ans avaient déjà leur structure installée dans le parc de la mairie. Pour le plus grand plaisir des 6 - 12 ans, et de leurs parents qui peuvent profiter du lieu en toute tranquillité, elle est désormais complétée par un portique avec un toboggan, une balançoire et un mur d'escalade pour un coût de 3 077.31 €

Nouvelle organisation des services administratifs

ou "Qui va à la retraite perd sa place"

Pour faire simple :
Josie partie à la retraite le 1er Décembre 2012,
Claire -auparavant au Relais Services Publics- a rejoint Valérie à la Mairie
Stéphanie est arrivée au Relais Services Publics depuis le 1er Novembre 2012

L'aménagement du bourg

Saint-Séverin vu du ciel

2013 verra la fin des travaux d'embellissement du bourg et bouclera un des gros projets du mandat. Comme précédemment développé dans le BIS 2011, le chantier concernera :

- la rue des Sources
- La rue du Puits
- Les entrées du bourg, direction Ribérac, Aubeterre, Montmoreau
- La Place du Marché (derrière l'Eglise)

Le PAVE

La loi fait aujourd'hui obligation à chaque collectivité de réaliser un diagnostic PAVE « plan accessibilité Voirie Environnement » pour faciliter la circulation et l'accès aux services publics des personnes à mobilité réduite.
Les deux premières tranches des travaux du bourg ont été réalisées en tenant compte des problèmes susceptibles d'être rencontrés par les personnes handicapées. Deux points restent à solutionner. Ils seront étudiés avec les services de la DDE.

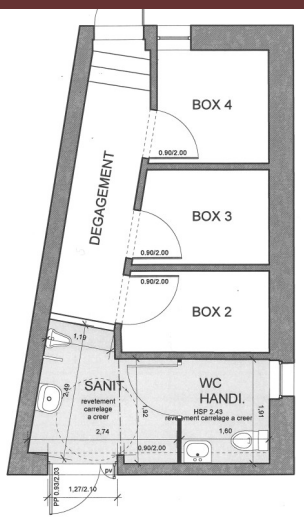

Coût des travaux

Une enveloppe d'environ 450 000.00 € HT (y compris honoraires du maître d'œuvre) devra être prévue au Budget Primitif 2013. Les demandes de subvention ont été déposées auprès du Département, de la Région ainsi que sur l'enveloppe parlementaire de Mme la Députée de la Charente. Si toutes les subventions escomptées sont obtenues, la commune devra tout de même puiser dans ses fonds propres pour financer ce projet à hauteur de 200 000.00 € et faire l'avance d'environ 90 000 € de TVA sur 1 an.

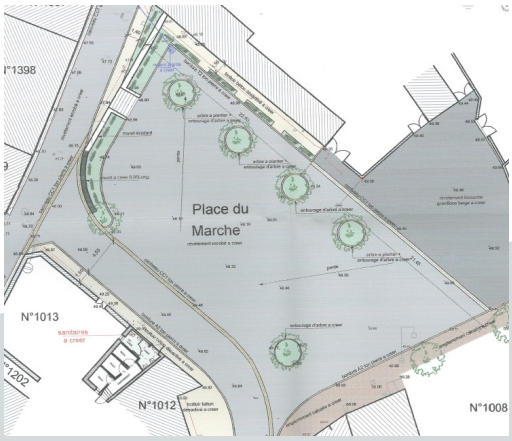

La place du marché APRÈS

Descriptif succinct des travaux

Le dossier de marchés soumis aux entreprises ne comprendra que 2 lots : VRD et ESPACES VERTS, les travaux portant presque exclusivement sur le recalibrage des rues, la réfection de trottoirs, l'évacuation des eaux (pluviales et usées), les caniveaux et la création de bordures et de places de parking.
Le lot ESPACES VERTS sera chiffré (plantation, fournitures de plants), mais il ne sera demandé à l'entreprise que de réaliser les fouilles de plantation et l'apport de terre végétale. La commune préfère consulter localement pour la fourniture des plants et assurer elle-même la plantation avec les services techniques.

Des *« portes »* matérialiseront les 3 entrées de bourg.

Sur la « place du Marché », une haie de végétaux sera plantée à 3 mètres de l'entrée des locations DUVOID pour les séparer de la place et créer un petit espace privatif.

La délimitation du cheminement de la voie desservant « la place du Marché » sera faite par des pavés.

Un des boxes inutilisés du bâtiment MARCOMBES sera transformé en WC public. Nous espérons que cette nouvelle installation protégera le contrefort de l'église souvent pris pour un urinoir. Une commande automatique assurera l'ouverture de la porte le matin et la fermeture le soir (toute personne malencontreusement « enfermée » pourra sortir, bien évidemment).

Calendrier des travaux

La consultation des entreprises va être lancée pour être terminée en mars. Les travaux devraient s'étaler à partir d'avril pour être terminés avant les vacances d'été.

Quelques projets 2013

Si l'excédent dégagé au budget primitif après le vote du fonctionnement le permet, les investissements suivants pourraient être programmés :

- aménagement du bourg
- Réhabilitation mares et fontaines
- Fin des travaux du cimetière (crépis, caveau d'attente, ossuaire, numérisation)
- Travaux à la salle des fêtes
  - isolation du bâtiment par l'extérieur (même procédé que l'école)
  - changement des menuiseries du rez de chaussée et des gouttières
  - aménagement de la cuisine, zone de stockage, zones "froid" et "chaud"
  - déplacement des bouteilles de gaz préconisé par la commission de sécurité. Pour ce faire, le SAS d'entrée cuisine sera modifié et un emplacement poubelles créé.
  - modification du plan inox près du lave vaisselle
  - remplacement du chauffe-eau gaz par un chauffe-eau électrique
- Travaux à un logement communal
- Panneaux de signalisation, villages et numéros d'habitations
- Programme de voirie
- Achat de matériel de fauchage (broyeur)

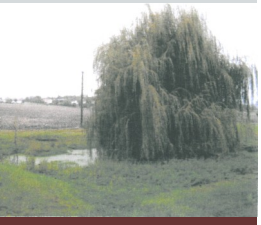

La mare des Couteliers AVANT

Croquis de la mare des Couteliers APRÈS

Réhabilitation de la mare des Couteliers et de la fontaine du Roc

La Région met en place un appel à projets pour la réhabilitation de 1000 mares. Chaque dossier retenu recevra une aide de 1000 €.

Depuis longtemps il y pensait, Alain RIVIERE a aussitôt profité de l'opportunité pour envisager de mettre en valeur deux sites particulièrement agréables, mais particulièrement envahis de végétation et laissés à l'abandon : la mare des Couteliers et la fontaine du Roc.

Chacune d'entre elles est alimentée par une source et figure sur le parcours des chemins de randonnée. L'aide au diagnostic de Gaël PANNETIER, Président de l'atelier d'insertion PASS SUD CHARENTE a été sollicitée. A partir des photos et de l'existant, Gaël a réalisé les croquis joints de ce qui pourrait être fait pour améliorer les points d'eau. Il a chiffré le coût des travaux qui s'élèveraient à environ 10 000 € HT.
La demande de subvention a été déposée à la Région, le Conseil général et l'Europe. Si l'ensemble de ces aides est accordé, cet investissement serait financé à hauteur de 80%. La dépense est inscrite dans les investissements 2013

La Fontaine du Roc AVANT

Croquis de la Fontaine du Roc APRÈS

Les brèves...

St-Séverin voulait se mettre au vert

Le photovoltaïque est l'une des filières énergétiques les plus emblématiques du « développement durable » . Dans ce contexte, la commune a souhaité mettre en place un projet photovoltaïque courant 2012. Le Centre Régional des Energies Renouvelables s'est chargé de réaliser un diagnostic pour vérifier la viabilité du projet. L'ensemble des toitures de la commune a été passé en revue et un point a été fait sur leur possibilité ou non à recevoir des panneaux photovoltaïques. Voici les résultats :

- ***toiture du cabinet médical*** : **avis défavorable** car ombragée en fin d'après-midi
- ***toiture de l'école maternelle (***compétence de la Communauté de Communes) : **avis favorable** (95 m² à couvrir - estimation du coût de l'installation 40 193 € HT - environ 5 000 € d'aide de la Région - recette envisagée 3 494 € par an)
- ***toiture de l'école primaire (***compétence de la Communauté de Communes) : **avis favorable**, très bien exposée (estimation du coût de l'installation 34 000 € HT – environ 4 320 € d'aide de la Région - recette envisagée 2 873 € par an).
- ***toiture de la cantine*** : **avis défavorable** car le tarif d'achat du kWh est plus faible donc ce n'est pas rentable.
- ***toiture de la salle des fêtes*** : **avis défavorable** car le tarif d'achat est faible et la charpente ne pourrait vraisemblablement pas supporter les 240 m² de panneaux photovoltaïques.

Vous l'aurez compris, les seuls bâtiments qui présentent un intérêt pour le photovoltaïque sont les écoles, désormais de la compétence de la CDC, et sur lesquels la commune ne peut plus intervenir. Au regard du coût très important des travaux engendrés et du faible retour sur investissement prévu, la commune ne peut pas donner une suite favorable à ce projet.

Le départ pour la foire de Ribérac

Augmentation du prix du transport

Le prix du transport occasionnel n'a pas été modifié depuis le 1er octobre 2009, alors que le prix du carburant a beaucoup augmenté. L'immobilisation du chauffeur, agent de la commune n'est pas répercutée dans le prix de revient au km. C'est ainsi que, lorsque le centre de loisirs utilise le transport pour toute une journée, le montant réclamé à la Communauté de Communes d'Aubeterre, est inférieur au coût du salaire de l'agent.

En conséquence, **le prix du transport a été révisé et est passé de 1.45 €/km à 1.60 €/km depuis le 1er Janvier 2012.**

Paiement des factures émises par la collectivité sur internet

TIPI (Titre Paiement par Internet) est un nouveau moyen de paiement qui permet à un administré d'accéder à un service de paiement par carte bancaire depuis internet et à toute heure, pendant une période déterminée (40 jours après la date de réception de la facture). Vous aurez bientôt la possibilité d'utiliser ce moyen de paiement sécurisé mis en place par le service des Finances, grâce à un lien qui se trouvera sur le site officiel de Saint-Séverin. La trésorerie de la commune s'en trouvera accélérée puisqu'elle sera impactée de votre règlement dès le lendemain.

La collectivité devra supporter des frais de commissions modérés sur chaque paiement (0,10 € par facture + 0.25 % du montant de la facture). Malgré ces frais et afin de rendre un **service supplémentaire gratuit aux usagers**, le conseil a néanmoins accepté d'emblée ce mode de paiement moderne.

Enfin un service qui baisse ! et ce malgré la hausse des taxes

1 - Depuis le 1er Janvier 2012, le taux de la TVA a augmenté de 5,5% à 7%. Le prix du m^3 d'eau assainie (exclusivement pour le bourg qui bénéficie de l'assainissement collectif) aurait donc dû passer de 1.93 € à 1.95 €. (1.82 € HT)

2 - Le conseil municipal conscient de la charge que représente l'assainissement collectif pour les ménages du bourg a dans le même temps étudié la possibilité de diminuer le prix du m³. Un montant de 4 000 € pouvait être dégagé sans risque pour l'équilibre du budget. Cette somme, appliquée au nombre de m³ consommés annuellement permettait une baisse de 0.22 € par m³. C'est ainsi que le prix du m³ d'eau assainie est à compter du 1er janvier 2012 :

1.82 € - 0.22 € (décidé par le conseil) = **1,60 € HT**
1.60 € * 7 % = **1,71 € TTC** (au lieu de 1.95 €)

UN EXEMPLE

Incidence sur une conso de 120 m³ :
120 * 1.95 € = 234 €
120 * 1.71 € = 205.20 €
(différence de 28.80 € !
Toujours bon à économiser,
les usagers du bourg apprécieront)

le presbytère

Vente du presbytère

Le presbytère a été l'objet de multiples discussions au sein du conseil : réparation par la commune pour re-location, cession à l'ODHLM pour réparation (et pour une bouchée de pain), vente en l'état. En raison de l'importance des travaux à engager, cette solution a été finalement adoptée. Ce bâtiment composé d'une bâtisse et d'un « jardin de curé » clôturé attenant de 6 ares 64 ca a été vendu au prix de 60 000 € et va permettre l'installation d'un photographe.

l'atelier relais

Vente de l'atelier relais

Une location-vente sous forme de crédit-bail avec option de rachat aux termes des remboursements avait été conclu avec l'entreprise « CHAUDRONNERIE EUROPE » pour l'atelier-relais. Les différentes constructions ayant été complètement remboursées, la commune a pu procéder à la vente de cet atelier pour 0,15 € (le franc symbolique) afin de régulariser le dossier de crédit-bail. Cette opération va permettre à la commune de réaliser des économies d'assurance.

Autorisation de stationnement de taxi

Danielle TERMENIERE souhaitait faire valoir ses droits à la retraite, mais avait à cœur de conserver l'activité de taxi-VSL sur la commune. Il a fallu à Ludovic BAYONNE, ajouter à l'envie de réussir, la fougue et le dynamisme de la jeunesse pour effectuer les démarches très compliquées auprès de la Préfecture.

Le conseil municipal a accueilli cette reprise avec enthousiasme. C'est donc tout normalement que le Maire a attribué une autorisation de stationner sur la place du square.

Ludovic BAYONNE a débuté son activité de taxi le 1er Avril 2012. (voir article dans la vie des entreprises).

Installation de 3 panneaux signalétiques « Marché »

A l'initiative du Pays Sud Charente et dans le but de promouvoir et dynamiser les marchés dans les communes du Sud Charente, des panneaux signalétiques « marchés hebdomadaires » ont été installés fin 2012 à chaque entrée du bourg.

Pour l'acquisition de ces panneaux, un plan de financement est adopté. L'opération s'élève à 2 070 € dont 1 553 € (75 %) sont pris en charge par un co-financement en « partenariats publics » et 518 € (25%) sont auto financés par la collectivité.

Dans le même objectif une animation (vin chaud, distribution de cabas écologiques en cas de bonnes réponses à un questionnaire sur les bonnes pratiques de sélection des déchets ou sur le Pays Sud Charente) s'est déroulée lors du marché du jeudi 22/11/2012 dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. L'expérience devrait être renouvelée une ou deux fois au cours de l'année 2013. (Un merci tout particulier à Françoise et Bernard GENDRON, pour le vin chaud).

un jour de neige à Saint-Séverin

Éclairage public

Pour un souci d'économie d'énergie, il a été décidé que l'éclairage public sera coupé de 1h à 6h du matin. Pour certaines occasions, fêtes de fin d'année, fête locale par exemple, il sera maintenu toute la nuit. Il y a toujours quelques demandes pour éclairer certains village et la réflexion est en cours.

Le rangement des clefs

C'était **LE problème le plus récurrent et l'un des projets phare de l'année 2012** ☺ Il est désormais réglé et les clefs sont répertoriées, étiquetées et rangées. Alors si vous avez le temps pendant vos vacances, c'est la destination à la mode qu'il faut absolument voir et visiter ! Monsieur le Maire est absolument ravi de cette avancée qui simplifie la vie et évite bien des agacements.

1

2

La résidence des Volubilis 2

La maison familiale d'accueil de Saint-Séverin a trouvé sa vitesse de croisière et fonctionne avec 6 personnes accueillies, encadrées par Martine (présente depuis l'ouverture), Myriam et leur remplaçante Annabelle.

Le groupement GCSMS vient d'ouvrir la 4ème maison à Dignac. A ce jour, ce sont 24 personnes hébergées sur 4 sites et 15 emplois créés. Sa formation comptable, sa rigueur et son engagement font de **Catherine DESAGE** la parfaite coordonnatrice de ce service aux personnes.

Le prix de journée varie en fonction du niveau de dépendance. Pour aider au financement, la personne accueillie peut, suivant sa situation personnelle, bénéficier de différentes aides (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Allocation Logement , Allocation de Placement Familial)

Pour tous renseignements, visite ou inscription, vous pouvez vous adresser à Catherine, de préférence le matin. Le bureau se situe à l'entrée du Pôle Médical.

☎ **05 45 98 05 79**

06 78 64 23 99

✉ gcsmsaufildutemps@orange.fr

Par le Président A. RIVIERE

Communiqué d'EDF

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins). Il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public.
Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.
Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr. Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte.

Le repas des Aînés 1

C'est un moment fort de la vie de la commune, ou se mêlent joie des retrouvailles et tristesse pour ceux qui nous ont quittés durant l'année ou ceux qui ont eu à faire face à la maladie et au deuil.

De cette journée offerte à quelques 120 aînés de la commune, nous ne retiendrons que la magie du partage et le régal d'un délicieux repas.

L'animation était cette année assurée par un groupe de seniors, preuve qu'on peut à tout âge se mettre en scène et prolonger la jeunesse et la retraite par des activités plaisir. Bravo à eux !

Merci aux conseillers municipaux et aux bénévoles qui chaque année assurent le service avec dextérité et dans la bonne humeur.

Les nouveaux résidants

Sylvie ANDANEST
Martine ALLARY et Laurent CHARBONNEL
William et Patricia BAPTISTE
M et Mme BILLOUX
Séverine BOUTIN et Mickael GROGNET
Laurine BEAUDEAU et Yohan GAREL
Gilda CHEN
Jessica COLLINS
Chantal COSTE
Geoffrey FRICS et Peta CHARVAT
Régis CANTEAU et Anabelle JOUM
Claire DRIVER et Andrew GORDON
Alexandre DURAND
Philippe KNOLL et Sandrine DJIDA
Marylène FRANSORET
Claude et Valérie POULAIN
John et Sarah GOLD
Philippe JANELLY
Romuald HISPIWAC
Mr et Mme HUMAN
Ludovic LAVERNY
Serge MAUPILLIER
Michel PORET et Mme RICARD
Anne-Sophie PETIT
Mr et Mme PHILLIPS
Martina et Mickael BUSCHKUEL
Géralde WHITE
Christine DELANNAY

prévision d'implantation du panneau lumineux

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est devenu un véritable fléau. Sa prolifération impacte l'environnement et l'apiculture et inquiète les citoyens et les collectivités.

Pour cette raison, le Département de la Charente a décidé de lui « déclarer la guerre » et d'y associer les communes et les Communautés de Communes. Le coût de la destruction d'un nid sur le domaine privé est d 'environ 120 €. Devant cette dépense importante et la difficulté de trouver un désinsectiseur, la plupart des particuliers abandonnait l'idée, favorisant le prolifération des nids.
Aussi, le Département décide de participer à hauteur de 50 % sur le coût des interventions de destructions, le conseil municipal n'a pas hésité à prendre l'autre moitié à sa charge et à s'engager dans ce « combat ».

La lutte ne sera efficace que si chacun d'entre nous y participe :

- Les particuliers avec le piégeage des fondatrices, grâce à la pose de pièges ultra-simples suivant le schéma joint,
- La commune avec le recensement des nids. Pour ce faire, lorsque vous repérez un nid, vous devez :
  - ► vous rendre à la mairie
  - ► localiser exactement sur un plan l'emplacement du nid, sa hauteur approximative,
  - ► joindre une photo quand il est à moins de 10 mètres.
- La commune transmet un dossier au Département avec les données récoltées. Celui-ci fait intervenir un désinsectiseur agréé par la Préfecture, sous 8 jours en principe, en tout cas très rapidement suivant le danger présenté.

En 2012, cinq nids ont été éradiqués à Saint-Séverin.

un nid de frelon

Jusqu'au 1er Mai, vous pouvez piéger des reine fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuse espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc…)
Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Achat d'un panneau lumineux LED

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son projet d'achat d'un **panneau d'affichage lumineux LED,** alternative notamment à l'affichage papier intempestif, pas toujours très heureux et très lisible.

Patrick Gallès et Bruno Mercier, en charge du projet ont étudié les caractéristiques et les prix. Ils ont mis les fournisseurs en concurrence et présenté au conseil le matériel le plus approprié aux besoins de la commune et au meilleur rapport qualité prix. (**merci à tous les deux pour ce travail**).

Après examen de différentes offres, la proposition de l'entreprise LUMIPLAN a été retenue pour un montant de 13 000.00 € HT sans l'installation (F. GARNIER pour la maçonnerie et H. GAY pour l'électricité)

Ce dispositif à double face sera implanté au niveau de la salle des fêtes et sera visible des 2 côtés de la rue principale. Les travaux commenceront mi-février 2013.

L'affaire est dans le sac...

Chacun apprécie que son village soit propre et accueillant. Or, certains trottoirs et autres places de notre commune restent sales, encombrés de détritus ou de déjections canines.
Beaucoup de nos concitoyens, et c'est heureusement la majorité, ont à cœur de garder en état de propreté leur pas-de-porte (ce qui est la règle) et nous les en remercions. Nous encourageons vivement les autres à les imiter afin que Saint-Séverin soit un endroit accueillant et agréable à vivre. Les petits efforts individuels participent au bien-être et à la satisfaction de tous.
De son côté, la commune va procéder à l'acquisition de plusieurs dévidoirs de sacs à déjections canines qui seront implantés stratégiquement dans le bourg. Il n'y aura donc plus d'excuse à laisser traîner les crottes de chiens derrière vous… !

Le Relais de Services Publics (RSP)

Stéphanie Favrais

le RSP, rue de la Pavancelle

Bilan après 2 ans et demi de fonctionnement

La fréquentation journalière augmente régulièrement d'année en année : 1,67 pers./ jour en 2010, 3,04 en 2011 et 3,22 en 2012. Il faut continuer ainsi pour que les permanences déjà en place perdurent sur le site de Saint-Séverin !

La fréquentation mensuelle (voir schéma ci-dessous) est assez fluctuante avec un pic de fréquentation en mai/juin et une grosse baisse en août. Mais on ne peut tout de même pas vous contraindre à annuler vos vacances pour venir voir Stéphanie au RSP ! ☺

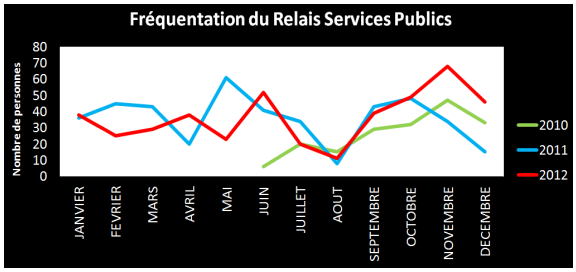

Pourquoi les personnes viennent-elles au relais ?

Les démarches pour l'emploi

Inscription comme demandeur d'emploi, actualisation mensuelle, suivi des paiements, consultation des offres d'emploi, rédaction et impression de CV/lettre de motivation, etc.

Il y a surtout des **permanences** à Saint-Séverin les mardis matins de 9h30 à 11h30. Prenez rendez-vous auprès de :

☎ l'AAISC Association Accueil Information Sud Charente (pour les + de 25ans) ……**05 45 78 06 45**

☎ la Mission Locale de Barbezieux (pour les - de 25ans)……**05 45 78 34 60**

Les démarches sur le secteur Social

Accès à votre espace personnel (CAF, CPAM), simulation logement (CAF), consultation de vos remboursements, etc.

Une **assistante sociale** se déplace sur Saint-Séverin les jeudis matins. Prenez rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités de

Chalais au……**05 16 09 51 21**

Vos autres démarches

Vous avez des questions sur la retraite, ERDF, impôts, etc, ou simplement besoin d'aide pour remplir un document ou constituer un dossier...**Stéphanie Favrais** est là pour vous aider. Elle ne connait pas toutes les réponses à vos questions mais elle sait où chercher et saura vous orienter vers les organismes concernés.

Accès libre et gratuit à un ordinateur, une imprimante, un téléphone et internet pour vos démarches administratives

Nouvelles têtes ☺

Claire vous a accueilli au Relais Services Publics pendant plus de 2 ans. Puis Josie y a « séjourné » quelques mois avant de prendre sa retraite. Alors, un grand « **merciii les filles** » s'impose ! Et c'est désormais Stéphanie qui sera à votre écoute.

Les horaires changent !

Lundi	9h – 12h	13h – 16h
Mardi	9h – 12h	13h – 16h
Mercredi	Fermé	13h – 16h
Jeudi	9h – 12h	13h – 16h
Vendredi	9h – 12h	Fermé

Vous travaillez et vous ne pouvez pas vous déplacer au RSP pendant les horaires d'ouverture ? Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous.

CONTACT
✉ rspsaintseverin@yahoo.fr
☎ 05 45 98 19 07

PAYS SUD CHARENTE
LEADER
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La communication

le blog de la commune

la page Facebook
« Ville de Saint-Séverin »

La communication locale concourt à rendre compréhensible les choix et actions des élus. Elle donne du sens à la vie publique et politique locale et permet d'associer les administrés aux projets. Le Maire a fait le choix de faire évoluer les supports de communication déjà en place :

- **Le blog** : il est mis à jour le plus souvent possible et annonce les évènements à venir sur la commune ainsi que d'autres brèves informations. Il compte à ce jour 76 inscrits. Pour recevoir les articles mis en ligne sur le blog, pensez à vous abonner à la newsletter sur **http://saintseverincharente.over-blog.fr/**
- **Les vœux du Maire** : l'occasion pour Monsieur le Maire de faire le point sur ce qui a été fait dans la commune tout au long de l'année passée et d'accueillir les nouveaux résidants.
- **Les flashs info** : ce sont les informations urgentes et ponctuelles non nominatives, qui sont distribuées par la Poste dans toutes les boîtes aux lettres : coût environ 80 € (la dernière en date était l'invitation au vœux du Maire)
- **La Presse** : les articles de la CHARENTE LIBRE pour une information plus large. Ces parutions participent à faire connaître au niveau du département le dynamisme de la commune.
- **La page Facebook** « Ville de Saint-Séverin » : quasi-incontournable depuis quelques années, une page Facebook permet de toucher un public divers mais aussi plus jeune. L'actualité de la commune y est mise en avant avec de nombreuses photos ☼ Pensez à faire des commentaires sous les articles quand ils vous plaisent ☼
- **Le livret d'accueil** : Monsieur le Maire en rêvait depuis des années, ça y est...il est fait et distribué !! Vous y trouverez des infos utiles sur la commune. La facture pour l'impression de 500 livrets s'est élevée à 699,66 € et la distribution par la Poste a coûté environ 80 €
- **Les évènements familiaux** : Monsieur le Maire tient à envoyer un mot de félicitations à chaque naissance. Cette mesure pourrait être systématisée à l'occasion de tous les événements de la vie des administrés.
- **Le BIS** : cette année, sa parution a été décalée en raison du départ à la retraite de Josie. Mais cette dernière a décidé de prêter main forte à Stéphanie Favrais pour qu'il paraisse en début d'année 2013. Merciiii Josie ♥ A terme, l'objectif sera de diminuer le nombre de pages qui le compose et d'augmenter sa fréquence de parution.

Outre l'animation du RSP, Stéphanie sera en charge de la Communication

Courant 2013, des projets de communication vont aboutir :

- **Le site internet de la commune** : M. Over de Linden est chargé de la conception du site. Celui-ci sera finalisé au 1er semestre 2013 et Stéphanie prendra la suite de sa gestion.
- **Le panneau d'informations LED** : des informations sur la commune, les associations, les manifestations à venir y seront mises à jour régulièrement.

Pour une information plus facile et plus rapide, merci de nous communiquer votre adresse mail

✉ rspsaintseverin@yahoo.fr

Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants Parents

Peintures d'automne

L'établissement géré par l'association Temps Jeunes de St Séverin rassemble 3 structures : la **micro crèche Babibulle** située à Saint-Séverin, le **LAEP** et le **RAM** détachés à la salle des fêtes de Nabinaud.

Le **LAEP** (Lieu d'Accueil Parents Enfants) accueille les enfants accompagnés de leur parents afin de partager un moment convivial tous les mercredis de 9h à 11h. Ils sont accueillis par l'auxiliaire de puériculture et le référent technique de la crèche afin de pouvoir échanger autour d'un café. Les enfants ont à leur disposition différents jeux. Un intervenant musical est venu sur le LAEP pour éveiller les sens.

Un moment musical

Les bébés lecteurs

Fête de Noël

Les parents et enfants déjà présents souhaiteraient partager tous ces moments avec d'autres car ils sont bien trop peu !!! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la crèche au 05 45 78 13 06

Le **RAM** (Relais Assistantes Maternelles) accueille les assistantes maternelles et les enfants. Un groupe est déjà constitué et se rassemble tous les jeudis de 9h à 12h mais de nouvelles rencontres, de nouveaux partages seraient les bienvenus.

L'association et les professionnels ont, cette année pour la première fois, organisé la semaine de la petite enfance du 23 au 27 avril 2012, manifestation qui a rassemblé différents partenaires sur plusieurs thèmes tels que l'alimentation du jeune enfant, le secours aux personnes et une présentation des services enfance-jeunesse de la Communauté de Communes. Cette semaine a été clôturée par un spectacle.

N'hésitez pas à aller sur le blog de l'établissement

http*://crechebabibulle.over-blog.fr/*

Sylvie Herron

Jours et horaires d'ouverture

RAM

TOUS LES JEUDIS de 9h à 12h

Salle des Fêtes de NABINAUD

LAEP

TOUS LES MERCREDIS De 9h à 11h

Salle des Fêtes de NABINAUD

Micro crèche BABIBULLE
De 7h30 à 18h30
LMMJV
11 rue du Condroz
Saint-Séverin

La **micro-crèche Babibulle** accueille 10 enfants de la communauté de communes et quelques communes limitrophes. Âgés de 3 mois à 4 ans, ils sont encadrés par une équipe de 5 professionnelles pour permettre à la structure d'ouvrir sur une amplitude horaire de 7h30 à 18h30.

Le 4 février 2013, nous accueillons sur l'établissement Mme Vanessa Leygues, éducatrice de jeunes enfants, responsable des 3 services.

Contact

Crèche BABIBULLE ☎ 05 45 78 13 06
✉ crechebabibulle@yahoo.fr

Association TEMPS JEUNES ☎ 06 71 69 32 29
Mairie, rue de la Pavancelle, 16390 Saint-Séverin
✉ atempsjeunes@yahoo.fr

« Babi-reportage »

Fanny, Cécile, Audrey, Laura et depuis quelques mois Valérie ,nous proposent de nombreuses activités tout au long de la journée pour éveiller nos sens. Elles savent nous les présenter et y mettent tout leur cœur pour les rendre captivantes. J'adore commencer la journée par un petit temps calme où je peux me poser, m'allonger, tout en écoutant une histoire avant l'activité de la matinée. Je chante aussi des petites chansons, j'arrive même à retenir quelques paroles maintenant.

Ce matin, nous nous préparons à prendre le bus pour nous rendre à la bibliothèque avec Cécile et Fanny. En plus le chauffeur nous met la musique... C'est génial !

Chouette, aujourd'hui c'est l'automne ! J'enfile mon manteau pour aller ramasser les feuilles dehors avec Laura et Flavie, la stagiaire... Ce que je préfère, c'est lorsqu'il faut les peindre, j'aime prendre le bouchon plein de peinture et m'en mettre plein les doigts et la figure... c'est amusant !

Quand il reste un peu de temps libre, je fais des puzzles, j'empile des cubes, je construis, je démolis, et je recommence, je ne me lasse jamais. Ah oui, nous avons aussi fêter Halloween, j'ai dû mettre mon plus beau déguisement pour aller voir les commerçants de St Séverin, c'était marrant, même Fanny, Cécile, Laura, Audrey et Flavie étaient déguisées. Nous avons ensuite pu déguster ces délicieux gâteaux et bonbons tant attendus.

Pour chaque anniversaire, on met des bougies sur le gâteau, c'était le cas pour Alban, Jules, Logan et Swann. C'est sympa et surtout on se régale !!

Avant Noël, nous avons décoré le sapin avec Cécile, Laura et Flavie, ça brille, j'ai envie de toucher mais c'est interdit. Et le 21 décembre nous avons fait un joli spectacle à la salle des fêtes, nous étions tous habillés en lutins et nos papas et mamans présents étaient surpris et ravis de nous voir ainsi. Nous avons chanté et Flavie aussi. Pendant le super spectacle de marionnettes nous avons été sages comme des images, et aussi quand Caetano a joué pour nous « une souris verte » à la guitare. Vraiment une belle fête en attendant le passage du petit papa Noël.

Qu'est ce que c'est chouette à la crèche!

Les bébés Babibulle

APE Bouge ton école

La soirée Paëlla

Le départ de Maïtresse Vanessa

Les cuistots aux fourneaux

Cette année 2011/2012 a été relativement tranquille excepté le gros projet de l'APE BOUGE TON ECOLE était l'aménagement des cours de récréations de St-Séverin et Pillac.

Et là, nous ne savions pas dans quoi nous nous lancions. Pour ce faire, nous avons organisé une tombola pour récolter des fonds, fait appel aux entreprises, commerçants et artisans qui voulaient bien participer au projet.

A ce jour, l'école de Pillac a réceptionné ses jeux de cours (karting, panneaux de signalisations, choper etc…) de toute façon, vous serez convié lors de l'inauguration. Et là vous verrez de quoi sont capables des mamans pas toujours aimables mais obstinées !
En ce qui concerne St-Séverin, nous sommes dans la phase de finalisation. Mais il faut être patient car c'est un gros dossier de plus de 13 000 € (pour les deux écoles) qui ne se traite pas en 6 mois. Alors merci à Natacha pour le montage du dossier.

Le Marché de Noël 2011/2012, s'est passé sous une forme différente, puisque nous avons été sollicité par l'association CHRYSALIDE pour tenir la buvette, et avons décidé de faire notre marché de Noël. Cette association a présenté son SALON DE LA FEMME, où vous pouviez retrouver des produits bien-être, des bijoux, des sous-vêtements, défilés de robes de mariées, cérémonie etc…)

Le Marché a, comme à son habitude, eu un grand succès avec les créations des petits et des grands.

Le Père Noël, nous a forcément rendu visite le 13 décembre 2011, puisque nous sommes sages.

En avril a eu lieu le tirage de la tombola.
Le 26 juin 2012, notre incontournable, BARBECUE a connu une fois de plus un grand succès puisque pour un peu , nous n'avions pas de quoi nourrir les pauvres bénévoles que nous sommes ! ! !
Nous avons aussi acheté des meubles de bibliothèques, des tableaux d'écriture pour les écoles de St-Séverin et Pillac, financé la sortie « les 3 chardons » pour les maternelles et CP, spectacle à Angoulême des CE et CM, l'achat d'un appareil photo pour Pillac, ainsi qu'un cadeau de départ pour Maîtresse Vanessa qui a passé un an auprès de nos enfants de CE1/ CE2.

Voilà pour l'année écoulée. Depuis, la nouvelle rentrée s'est faite, de nouveaux parents essaient de nous rejoindre, **surtout n'ayez pas peur, il paraît que c'est un peu l'effet que l'on produit, mais en fait nous ne sommes pas méchantes…**

Les projets pour la nouvelle année sont déjà définis puisqu'il y a déjà eu la vente de gâteaux pour l'aménagement de la petite cour des maternelles. Une nouvelle vente aura lieu le vendredi de la sortie des vacances de Noël.
Une SUPER EXTRA MEGA soirée a eu lieu le samedi 24 novembre et là il paraît qu'il faut RECOMMENCER aux dires des éloges cette **SUPER EXTRA SOIREE PAELLA** (même les enfants ont eu les devoirs repoussés avec comme excuse « merci la paëlla » tant ils ont dansé et étaient fatigués). Alors **MERCI** Natacha, Cédric, Laurent et les autres aussi car sans vous, rien n'aurait été possible !!

Le dimanche 10 février 2013à 14h30 à la Salle des fêtes aura lieu le loto pour financer la classe de découverte des élèves de CM à Leyssac près de Confolens.

Par la Présidente Sylvette Simonet

Merci de la part de tous les enfants

La nouvelle rampe d'accès aux classes

La classe réaménagée et isolée du froid !

La devanture de l'école

Les travaux

La température extérieure peut bien dégringoler ! Les écoliers n'ont désormais plus besoin de blousons et d'écharpes en classe.

Il faut rappeler que le bâtiment de la Primaire était au début du 20ème siècle les écuries de la Pavancelle (mairie) et que celui de la Maternelle a été construit dans les années 1960. Tous les deux répondaient donc aux normes d'isolation de l'époque : donc « inexistantes » ! Malgré les travaux d'entretien pourtant effectués régulièrement par les différentes municipalités, aucune n'avait pu s'attaquer au fonds du problème : l'isolation.

Les communes en général, et Saint-Séverin ne faisait pas exception, hésitent à « lâcher » leurs écoles, craignant toujours de perdre leurs prérogatives. Aujourd'hui, il faut bien reconnaître que l'entrée dans la CDC et la prise de compétence des écoles, permettent la réalisation de projets ou d'achats importants, que la commune seule n'aurait pas pu envisager.

De mai à novembre 2012, nous avons donc accompagné le chantier des écoles sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays d'Aubeterre.

Un chantier important, 373 769.69 € (y compris restaurant scolaire) heureusement subventionné à hauteur de 164 781.76 € (44 %) par, le Conseil Général : 9 750 €, le Conseil Régional : 44 850 €, le Député : 8 970.00 € et l'Etat : 101 211.76 €.

Nous voulions avant tout que les enfants aient chaud, c'était le problème récurrent de tous les hivers. Les locaux sont désormais également isolés phonétiquement. Ils sont fonctionnels (WC maternelle adaptés, local pour les enseignants), lumineux (en supprimant de grandes baies vitrées, on pouvait craindre de réduire la clarté, il n'en est rien) et les préconisations obligatoires de l'accessibilité handicap respectées.

Nous tenons à remercier :

- les élus de la CDC, qui ont acté puis suivi ce chantier lourd,
- les enseignants et les enfants qui ont campé, qui dans la bibliothèque, qui dans la salle du Vieux Four et accepté avec philosophie les contraintes. A noter l'aide précieuse des enseignants qui a pu permettre des petits réglages impossibles en leur absence.
- le personnel de la cantine qui s'est adapté à une décentralisation dans la cuisine de la salle des fêtes
- le personnel des écoles pour la promenade aussi récréative (surtout par beau temps) que digestive du midi.
- les agents communaux, serviables à merci. Ils ont déménagé, stocké (parfois chez eux), ré-emménagé
- la CDC : Jacques MERCIER, Alain RIVIÈRE ainsi que Mélina, qui ont assisté chaque mercredi matin aux réunions de chantier.

C'était le prix à payer pour le **confort des enfants** avant tout, et de meilleures conditions de travail pour tous. Chacun y a mis de la bonne volonté, et c'est une **parfaite réussite**.

La menace

La CDC investit des sommes colossales pour se conformer à la loi et préserver une bonne qualité de vie aux écoliers. Des parents d'élèves motivés multiplient les actions pour apporter à l'ensemble des enfants encore plus de confort dans les classes ou lors de sorties.

Tout cela aura bien peu de poids le jour où il manquera dans les effectifs le 1/2 élève qui fera tout basculer et sera le prétexte à une fermeture de classe sèche. Si nous ne voulons pas avoir à subir cette situation, nous recommandons aux parents d'inscrire les enfants dès leur 2 ans. La démarche est simple. Il suffit de se présenter à la Mairie muni du livret de famille et du carnet de santé pour les vaccinations. L'inscription est faite et ensuite soumise à l'approbation du Président de la CDC et du Directeur d'Ecole.

Prenez le temps de faire cette démarche pour l'**avenir de notre école** !

Les effectifs

79 élèves pour 4 classes :

- Maternelle : 21 enfants avec Caroline Musial
- Grande Section/Cours préparatoire : 18 enfants avec Patrick Gallès à Pillac
- CE1/CE2 : 21 enfants avec Agnès Jacoupy
- CM1/CM2 : 19 enfants avec Alain Mazzonetto

Le centre de loisirs

Le centre fête Halloween

Les faits marquants de l'année 2012 :

- ☼ 40% de fréquentation supplémentaire par rapport à 2011, ce qui est un record absolu depuis la création du centre de loisirs en 1996
- ☼ Des travaux sur la cantine et le sol des salles d'activités du centre à Saint-Séverin
- ☼ Le recrutement de Vanessa Laguillon et Pauline Sochard comme animatrices
- ☼ Le recrutement d'Emeline Cottinet comme cuisinière du centre
- ☼ Le départ de Marjorie Berthelomet qui s'est engagée dans une formation professionnelle d'éducatrice sportive en équitation

« 2012 est une année record pour le Service Animation Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes d'Aubeterre »

Une journée à la pêche

Le déménagement du centre de loisirs durant l'été à l'école de Bonnes s'est bien passé mais a eu pour conséquences :

- ►*Un travail logistique important*
- ►*Une réorganisation du fonctionnement*
- ►*Le recrutement d'une animatrice supplémentaire*
- ►*Dans le courant de l'été, le déménagement de la cantine -trop petite- pour la salle des fêtes*
- ►*L'installation de toilettes adaptées*
- ►*Des problèmes de transport liés aux grand nombre d'enfants et aux deux lieux d'accueils*

Nous retiendrons avec grand plaisir, le sourire des enfants, la satisfaction générale des parents tout au long de l'année et la joie de voir les enfants grandir, s'épanouir, apprendre et partager.

et

« Nous tenons à remercier les agents communaux de Saint-Séverin pour leur dévouement et leur grande disponibilité toute au long de l'année »

Frédéric Moreau,
Directeur du Centre de Loisirs

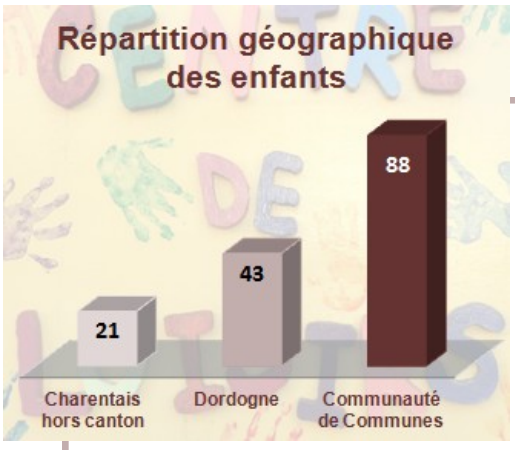

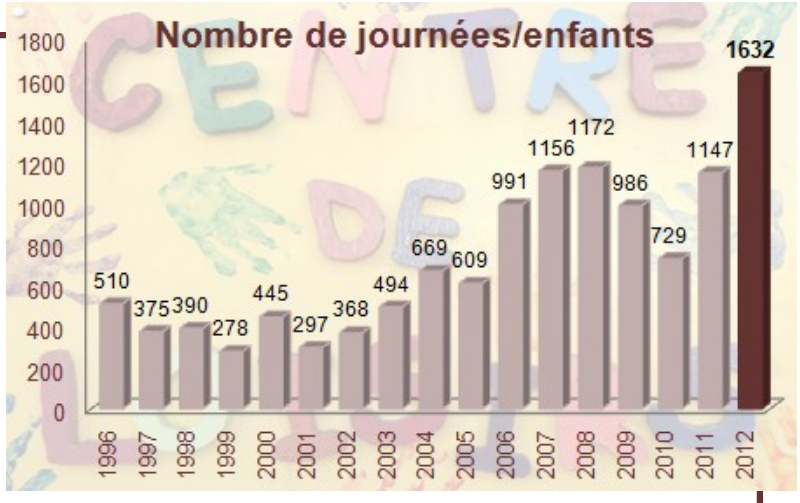

Reportage photos

Les nouvelles entreprises

La Boutique de vêtements HOSSIMO située à côté du SPAR 1

HOSSIMO a ouvert en juin 2012. C'est une boutique de prêt à porter hommes et femmes où vous pouvez aussi faire confectionner des **costumes, chemises et tailleurs à vos mesures**. Pour votre confort , vous trouverez un service de retouches ainsi qu'un dépôt de pressing. (☎ 09 66 92 84 45). Merci à **Patricia et Sébastien DÉSAGE** pour cette initiative.

La Boulangerie située Grand'Rue 2

La reprise par **Laurine BEAUDEAU et Yohan GAREL** s'est faite en 2012. Ils confectionnent divers type de pains, des viennoiseries, gâteaux, tartes salées, etc. Une devanture entièrement refaite et une vitrine qui est un régal pour le yeux...et pour les gourmands ☺ (☎ 06 50 33 84 46)

L'entreprise de Terrassement 3

L'entreprise **LAFRAIE Mickaël** vous propose tous services de terrassements divers (petits et gros chantiers) ainsi que des démolitions, empierrements, assainissements, chemins d'accès, arrachages de souches, possibilité de faire des trous avec une tarrière sur la mini-pelle de diamètre 150 à 300 sur 1 mètre de fond, etc...(☎ 05 45 78 53 14)

Le Taxi repris par Ludovic BAYONNE 4

Après 11 ans d'activité à son compte, Danielle TERMENIERE cesse ses fonctions. Elle laisse son affaire à **Ludovic BAYONNE**, lui aussi un enfant du pays. Après avoir travaillé sur Aubeterre, Paris, Brive ou Soyaux, c'est un retour aux sources. Taxi conventionné, il répondra au numéro 06.30.25.97.18. Toutes les courses en Charente, Dordogne, Gironde ou plus lointaines sont possibles.

L'entreprise de Transports VALLADE change de mains 1

Patrick, Stéphanie et Didier

Dans les années 1950, Albert Vallade crée son entreprise de transport. En 1969, il disparaît accidentellement et c'est son épouse qui va poursuivre cette activité de 1979 à 1989. Puis son fils Patrick reprendra le flambeau .

De deux camions, cette entreprise s'est développée pour compter aujourd'hui une flotte de 13 semi-remorques assurant le transport national et international. La société a déménagé, passant de la route de Ribérac à la zone d'activité de la « Jartre » dans des locaux plus adaptés au stockage, au stationnement des camions et aux mouvements des 15 salariés que compte aujourd'hui la société.

Le temps a passé, l'heure de la retraite a sonné, Patrick a recherché une solution pour céder cette activité, et si l'on a pu craindre un moment qu'elle quitte St Séverin, c'est finalement une solution pleine de bon sens qui a été retenue. Didier Pasquet, affréteur dans l'entreprise depuis 22 ans a décidé de se lancer dans l'aventure de chef d'Entreprise.

Depuis le 1er juillet 2012, Didier est aux commandes ; son épouse Stéphanie a pris en charge la comptabilité et la facturation. Patrick est toujours là, libéré du poids des responsabilités mais assurant une transition en douceur avec les clients. Autre point important à souligner par les temps qui courent : l'ensemble du personnel a été conservé !

Un grand MERCI et félicitations à Patrick, Didier et Stéphanie pour ce bel exemple… et bon vent aux « TRANSPORTS VALLADE »

Natacha BOCQUIER ouvre son cabinet de relaxation à Saint-Séverin 2

La Relaxation est excellente pour la santé et le moral. Ne vous en privez pas !

Elle englobe différentes méthodes de soins :
- le modelage relaxant
- le reiki, un soin énergétique
- la réflexologie plantaire

Natacha Bocquier, Somato-Relaxologue® vous accueille à partir du **4 mars 2013**
au
Pôle Médical, rue de la Pavancelle, 16390 Saint-Séverin
au 06 61 75 43 84 (sur rendez-vous uniquement)

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 13h
fermé le mercredi et le samedi après midi

Le calendrier des manifestations 2013

ADMR	
Date à définir	Repas + Kermesse

AMICALE DES POMPIERS	
16 MARS	Repas dansant

ARC EN CIEL BOULISTE	
9 MARS	Repas
6 AVRIL	Loto

BOUGE TON ÉCOLE	
10 FEVRIER	Loto à 14h30
25 JUIN	Barbecue à 19h

CLUB DU 3ième AGE	
12 FÉVRIER	Repas (La Chapelle Grésignac) à 12h30
23 MARS	AG à 11h15 et repas (Salle des Fêtes) à 12h30
28 AVRIL	Théâtre de la Lizonne
03 MAI	Belote inter-clubs à 13h30
25 MAI	Repas spectacle (Marescassier)
02 JUIN	Loto à 14h30
27 JUIN	Florilège (démonstration, repas et cabaret à 14h)
10 SEPTEMBRE	Voyage (mais où ?)
02 OCTOBRE	Belote inter-clubs à 13h30
06 OCTOBRE	Loto à 14h30
NOVEMBRE	Music-Hall Bergerac
19 DÉCEMBRE	Goûter de Noël à 16h

COMITÈ DE JUMELAGE	
9 AU 12 MAI	40ième Anniversaire

CROQ MI T'AIME	
JUILLET	Apéro des voisins
13 NOVEMBRE	Bourse aux jouets

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS	
04 MAI	Théâtre
26 MAI	Vide grenier + grillades
22 JUIN	Feu de la Saint-Jean
5, 6, 7 et 8 JUILLET	Fête locale
31 AOÛT et 1er SEPTEMBRE	Brocante et soirée paëlla
17 NOVEMBRE	Loto

DON DU SANG	
22 AVRIL	Salle des fêtes De 17h à 20h
9 OCTOBRE	

ESSP/FOOT	
08 MAI	Journée du souvenir
02 NOVEMBRE	Repas
31 DÉCEMBRE	Réveillon

SOCIÉTÉ DE CHASSE	
1er JUIN	Ball-trap
28 JUILLET	Repas sanglier (guinguette)
19 OCTOBRE	Soirée Pot au Feu

VIVRE ENSEMBLE	
16 MARS	Soirée St Patrick ☘
Date à définir	Dimanche Folklorique
16 JUIN	Sortie à Meschers et St Georges de Didonne
6 JUILLET	Vente de desserts au marché fermier

SOCIÉTÉ DE PÊCHE	
5 JUILLET	Loto
7 JUILLET	Concours de pêche

Présidents, présidentes, n'oubliez pas de transmettre au RSP l'affiche de vos manifestations en temps voulu si vous souhaitez la voir paraitre sur le blog de la commune.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le 1er Septembre 2012, la société de chasse a tenu son assemblée générale en présence de Monsieur le Maire et une trentaine de personnes. Les bilans financier et moral de la saison 2011/2012 ont été présentés ainsi que les prévisions pour la saison 2012/2013. L'élection du bureau a reconduit les mêmes responsables aux mêmes postes et le prix des cartes, vu la conjoncture actuelle, reste inchangé.

CROQ MI T'AIME

Un Apéro des voisins, sous le signe du partage le 25 Aout

Une quarantaine de personnes a joué le jeu de cet apéro dînatoire. Chacun avait apporté de quoi boire un verre et manger un morceau. Tout a été mis en commun et dégusté joyeusement jusqu' à environ 23h. Une réussite pour une première ! Alors merci à tous ceux qui ont participé !

Vente flash sur internet de jouets, articles de puériculture, neufs et occasions du 23 novembre au 24 décembre 2012

Cette vente s'est avérée fructueuse et ça a été l'opportunité de faire de bonnes affaires juste avant Noël.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances de gym ont repris le 14 septembre 2012 et il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous. Nous sommes 20 licenciées du CODEP d'Angoulême et l'adhésion à l'année coûte 75 €. Les cours ont lieu de 14 h 30 à 15 h 30 tous les vendredis. Une animation aura lieu le 28 avril 2013 avec la nouvelle troupe du « Petit théâtre de la Lizonne » (ex Mamies Blues). Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Lucienne AMAURES ☎ 05 45 98 53 82
Josette MICHELOT ☎ 05 45 98 62 33

AMICALE DES POMPIERS

151 interventions en 2012

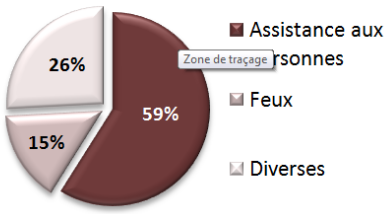

La caserne de Saint-Séverin compte 23 sapeurs pompiers volontaires. En 2012, elle totalise 151 opérations. Les dons récoltés au cours des différentes manifestations organisées pour la campagne du **téléthon 2012** par les pompiers s'élèvent à environ 750 €. Merci donc à tous les généreux donateurs !

DON DU SANG

Une quarantaine de personnes se donne rendez-vous à chaque DON DU SANG organisé par l'Etablissement Français du Sang du Centre Atlantique. Soirée qui se passe toujours dans la convivialité et surtout autour d'un bon repas. Je remercie tout le bureau présent à chaque manifestation.
Lors du prochain don, 5 personnes recevront leur Diplôme « 2° Niveau Bronze » pour manifester leur solidarité et la contribution à sauver des vies par le don de sang bénévole. Nous souhaiterions que plus de jeunes s'investissent dans ce don qui ne demande qu'une quinzaine de minutes de votre temps. Mais si vous restez au repas…Oh lala ! ! Prévoyez plus de temps car ça, c'est beaucoup plus long ☺

COMITÉ DE JUMELAGE

En 1973, un grand nombre de Saint-Sévérinois partait à la découverte d'un village belge et de ses habitants. A Saint-Séverin Condroz, l'accueil chaleureux qui leur fut réservé restera tout simplement indélébile, une grande amitié venait de naître.
En 2013, notre jumelage fêtera ses 40 ans ! Un tel anniversaire mérite d'être célébré dignement. Saint-Sévérinois, retenez ces dates : du 9 au 12 Mai 2013, notre village accueillera nos jumeaux condroziens. Le programme des festivités vous sera communiqué dès que possible.
Les bonnes volontés intéressées par les préparatifs ou par l'accueil d'une famille peuvent se faire connaître auprès d'Edith PLANTIVERT et Danielle PELLEGRIN. Merci d'avance.

ARC EN CIEL BOULISTE

Nous vous attendons nombreux pour la pratique de la pétanque les vendredis soirs dès que le beau temps va arriver. Le club peut prêter ses boules de pétanque aux associations qui le souhaitent. Pour cela, merci de contacter Christophe Vritone au 07 86 51 98 29.

VIVRE ENSEMBLE

Les principaux évènements de l'année 2012

Soirée St Patrick au Coquelicot le 17 mars : Comme l'année dernière, nous avons apprécié la musique de Fingers Crossed, un délicieux repas dans une bonne ambiance.

Soirée Folklorique le 19 mai : Une soirée de musique et danse avec le groupe anglais Barleycorn, les danseurs français du groupe "Les Chanterelles" et les danseurs écossais. Une bonne opportunité pour nous d'apprendre quelques danses d'autres pays !

Sortie St Emilion le 17 juin : Une excellente journée commençant par une visite au Château Toinet Fombrauge pour voir comment sont produits les vins de St Emilion. Puis un excellent repas dans un restaurant au centre ville suivi par une visite libre pour regarder les cérémonies de la Jurade.

Aussi deux repas conviviaux Chez Rina en janvier, au Vin Doux en octobre et le repas de la fin d'année à l'Hostellerie à Aubeterre.

Renseignements :
vivreensemble@hotmail.fr
05 45 98 37 23
http://asso.vivre.ensemble.over-blog.com/

ESSP/FOOT

A la mi-saison, nous pouvons nous satisfaire des résultats de nos trois équipes séniors.
L'équipe fanion est toujours en course pour la montée en division supérieure, l'équipe B joue le haut de tableau. Grâce à l'énergie de son responsable, l'équipe C représente dignement nos couleurs
Tous les passionnés qui désirent apporter leur aide au club sont les bienvenus.

Président Jacky Grangeteau : 05 45 60 23 87
Manager Général Sébastien Desage : 06 70 96 03 70

Site internet : www.essp-16.fr

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Comme chaque année, la société de pêche, le gardon St Séverinois, fixe ses manifestations le week-end de la frairie de St Séverin. Notre société a donc organisé un loto le 29 juin à la salle des fêtes de St Séverin auquel ont participé plus de 200 personnes. Le dimanche 1er juillet, le gardon St Séverinois a organisé un casse croûte à la guinguette suivi de son traditionnel concours de pêche. La société de pêche a procédé à 4 lâchers de truites pour un total de 380 kg de poissons ainsi qu'un lâcher de perches et de gardons.

ASSOCIATION PONGISTE

La première phase s'est terminée en décembre dernier sur le maintien des trois équipes engagées en compétition. Première division pour l'équipe de Petit Jean, D3 pour celle de Jeannot et D4 pour l'équipe de Denis.

Nous enregistrons cette saison avec plaisir le retour de deux jeunes joueurs : Benjamin qui nous revient plus affuté que jamais, et Jean-Clément aussi motivé qu'à vingt ans. Mais, sous la pression du haut niveau, ce dernier a craqué (ou plutôt son dos a craqué), et sera indisponible pour un petit moment. Nous te souhaitons, Jean, un prompt rétablissement.

Nous rappelons que seuls les entrainements du mercredi soir et les matches en compétition se déroulent sous le couvert de l'APS.

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS

Nous remercions tous les bénévoles qui s'investissent pour maintenir les animations de la commune. Nous inaugurons cette année une nouvelle formule pour le dernier week-end du mois d'Août : à l'ancien camping, nous organisons un vide-grenier sur 2 jours avec animations, grillades le samedi midi, repas le samedi soir et le dimanche midi. Venez nombreux pour profiter de moments sympathiques dans une ambiance festive.

Les infos pratiques

la déchetterie de Nabinaud

Les Pass' Transport

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Conseil Général reconduit le « Pass' Charente transport".

Si vous être âgé(e) de 6 à 18 ans ou de plus de 70 ans, le Département vous offre un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie qui vous aidera à les obtenir.

La bibliothèque

Pierrette vous attend les 1er et 3ème mardi du mois à la bibliothèque de 10h à 11h30 (voir jours ci-dessous)

Février	Mars	Avril
5, 19	5, 19	2, 16
Mai	**Juin**	**Juillet**
7, 21	4, 18	2, 16
Août	**Septembre**	**Octobre**
6, 20	3, 17	1, 15
Novembre	**Décembre**	
5, 19	3, 17	

La Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du château à **9h** précises les 1er et 3ème vendredi du mois (voir jours ci-dessous)

Février	Mars	Avril
1, 15	1, 15, 29	5, 19
Mai	**Juin**	**Juillet**
3, 17	7, 21	5,19
Août	**Septembre**	**Octobre**
2	6, 20	4, 18
Novembre	**Décembre**	
8, 22	6, 20	

La déchetterie de Nabinaud

Les horaires changent à partir du 02/01/2013

Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	fermée
Mercredi	fermée	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	fermée	
Samedi	9h - 12h	14h - 18h
Dimanche	fermée	

Les ordures ménagères

Sacs noirs : tous les **lundis (dans le bourg) et jeudis**.

Tri sélectif **: Sacs jaunes :**

Les **vendredis tous les quinze jours semaines paires**

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
8, 22	8, 22	6, 19	4, 17, 31	14, 28	12, 26
Août	**Septembre**	**Octobre**	**Novembre**	**Décembre**	
9, 23	6, 20	4, 18	2, 16, 29	13, 28	

Les **lundis tous les quinze jours** pour les villages suivants :

Chavenac, La jarrige, La Rouffinerie, Le petit Brandilleau, Le peyrat, Le portrait, Le tard, Maison neuve, Petit roule, Roule.

Décalage d'un jour (pour les 2 collectes) s'il y a un jour férié dans la semaine

Les jours et horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Contact

☎ 05 45 98 52 41

✉ mairiesaintseverin@yahoo.fr

Comment donc réagiriez vous si vous étiez commerçant et que pendant des heures, voire des jours entiers, des véhicules stationnaient devant votre boutique empêchant les clients de s'y arrêter ? Forcément, vous râleriez ... D'autant que c'est écrit dessus l'emplacement :

A.R.R.E.T M.I.N.U.T.E.

Faut-il une explication de texte plus poussée pour faire comprendre que l'arrêt doit être TRÈS BREF pour libérer la place ? Faudra-t-il encore menacer ? Faudra-t-il carrément verbaliser ?. S'il vous plaît, respectez les personnes et leurs outils de travail… si vous vous posez pour quelques heures, stationnez plus loin, les places ne manquent pas !

La commune a aménagé 2 sites : 1 pour brûler les branches, l'autre pour faire du compost. Ces deux endroits sont régulièrement envahis de déchets en tout genre posés alentour. Devant ces comportements, nous avons décidé de fermer l'accès. Lorsque la remorque est chargée, la déchetterie n'est pas très loin.

Accepteriez-vous comme les agents de la commune d'être éclaboussés par des déjections canines en tondant ?

Accepteriez-vous chaque lendemain de collecte des poubelles, de ramasser les contenus éparpillés par les chiens ?, non forcément … une fois ça passe !, mais quand on a prévenu plusieurs fois « merci de rentrer les chiens la veille de la collecte », « ramasser les souillures de vos animaux » et que les propriétaires continuent délibérément à les lâcher, ou encore mieux, à souiller les espaces publics… alors oui, on a envie d'aller renverser leurs poubelles et crotter devant leur porte (et si nous y allions ?)

Animaux et propriétaires sont bien sûr identifiés. Les chiens ne comprennent pas, et les propriétaires sont sourds aux appels au civisme, aux avertissements et aux menaces. Un conseil avisé : qu'ils oublient de passer se plaindre à la mairie le jour où ils devront récupérer leurs compagnons à la fourrière, contre quelques centaines d'euros.

Sur la photo, bouteilles de whisky, vodka, bière et autres alcools forts, 21, capturées vides et en une seule prise dans le parc de la mairie. Tellement impressionnant que nous n'avons pas pu les jeter sans les mettre en scène. Pas cool pour l'environnement, doublé d'un mauvais exemple pour les plus jeunes qui jouent au même endroit , et surtout pas bon du tout pour **la santé des ados** qui les vident et les abandonnent sur place ! Parents, on ne peut que vous recommander d'être vigilants.

Peut-être conséquence du précédent Coup de Gueule... ils n'étaient pas plutôt plantés à la halte nautique, que certains arbres ont été déracinés et des piquets cassés.
Aucun inconvénient à s'y retrouver et à s'y amuser, si le lieu est respecté.

Ils (ou elles) vivent ici et n'hésitent pas à avoir recours aux services de la commune … et pfffffttt ! disparaissent le jour du **recensement de la population**. C'est leur droit et on ne peut pas les obliger à déclarer qu'ils habitent là, alors même qu'ils y habitent … mais c'est pas sympa pour la commune qui les accueille (et qui a forcément besoin de tous ces résidants).

Hum ! Ça fait du bien, j'ai passé un été presque parfait ! Pas de vandalisme, pas de brûlure, pas de souillure … quasiment pas de bruit … le rêve ! Pourvu que 2013 soit aussi tranquille.

Signé **l'abri bus de l'école**

Besoin de décharger des livraisons lourdes, on appelle et il est là avec son élévateur. Merci **Franzou** pour cette aide précieuse.

« *Se faire pigeonner* », c'est ce qui va arriver aux colombidés qui voudraient s'introduire dans le clocher sans l'autorisation de **Bruno le piégeur**. Il y a installé une cage pour les capturer... en douceur.

Pour rester dans la famille, Coup de ♥ à cette petite Sylvette qui a su les fédérer et aux parents d'élèves de **« Bouge ton école »** pour le portage de leur projet de jeux de cour et pour tout ce qu'ils font pour l'école.

Merci au noyau de conseillers(ères) qui participe activement et dès qu'il le peut, à toutes les manifestations organisées par la commune. Souvent au service, derrière les fourneaux, toujours impliqués dans les associations … ils sont les petites mains actives, discrètes, mais indispensables. Nous ne donnerons pas de noms, ils se reconnaîtront, mais **VOTEZ POUR EUX.**

Tableau d'honneur **aux élus de la CDC**, pour avoir pensé, porté, financé, suivi la remarquable transformation de notre école.

1er prix de ténacité à **Pierrette CORGNAC** qui continue ses permanences à la bibliothèque, malgré un faible nombre de lecteurs.

A Josie pour ses 37 années de Mairie où elle a su, en plus de son travail, être la confidente, l'amie toujours prête à rendre service et à se mobiliser pour aider les Saint-Sévérinois.

Cette nuit-là comme toutes les nuits, il travaillait... pour nous, pour collecter nos déchets. Et l'accident s'est produit le blessant grièvement aux jambes et l'immobilisant pour plusieurs mois. Nous avons **une pensée pour la victime** d'abord, mais également pour le « coupable », même si sa conduite ne souffre pas d'excuses. Aucun des deux ne sort indemnes d'une telle confrontation.
Si l'expérience des uns servaient aux autres, on pourrait éviter de tels accidents ….

Pierrot FAUVEL a une mémoire phénoménale, il connaît parfaitement toutes les sépultures et l'histoire des familles. Nous le remercions de son aide pour reconstituer le plan du cimetière… et promis Pierrot, nous allons mettre par écrit tous vos souvenirs, pour la postérité.

BIS numéro 19

Saint-Séverin
Sud Charente